

CONSEIL REGIONAL DE
L'ORDRE DES EXPERTS
COMPTABLES NORMANDIE

Veille Mai 2025

VEILLE PRESSE - EXPERT COMPTABLE



Lessay - Les perspectives économiques locales induites par la loi de Finances - Un rendez-vous pour s'informer et échanger

Quotidien La Presse de la Manche, vendredi 9 mai 2025

C'est devenu un rendez-vous incontournable pour les entrepreneurs locaux : autour d'un café et de viennoiseries, sous l'égide de Jean-Marie Poulain, vice-président de la COCM en charge du développement économique, et grâce à l'organisation de Soraya Lehaire, chargée de mission Économie, les représentants des entreprises locales ont pu à nouveau bénéficier des éclairages prodigués par les experts sur le thème du jour.

Des experts pour décrypter

Ils étaient 35 personnes, dont 15 entreprises, à avoir répondu présents mardi 29 avril dès 7 h 30 à la pépinière d'entreprises de Lessay, pour échanger sur la loi de Finances 2025 et ses conséquences envisagées sur l'économie locale.

Après un accueil et une introduction du président Henry Lemoigne et du vice-président Jean-Marie Poulain, c'est d'abord **Mickaël Roupenel, expert-comptable** au cabinet Talenz, qui présente synthétiquement les principales mesures de la loi de Finances 2025 et informe les professionnels présents des conséquences qu'ils doivent prendre en compte, des dispositifs à anticiper et des leviers d'optimisation à mettre en œuvre.

Puis c'est Thierry Gomot, directeur départemental de la Banque de France, qui propose une intervention exclusive à l'assistance en analysant la conjoncture économique locale à tous les points de vue : niveau d'activité, inflation, investissement, emploi, santé des entreprises.

Comprendre les dynamiques

La COCM sait que l'information est souvent la clé de la réussite des entreprises et une nouvelle fois les participants ont pu, au cours de cet échange, grâce à la pédagogie des intervenants, mieux comprendre les dynamiques de l'environnement économique local pour prendre les bonnes décisions.

GG



Une assistance nombreuse et attentive. © Gilles GUEZENEC